

NOTRE AFFAIRE À TOUS



Un mouvement citoyen pour la justice climatique



QUI SOMMES-NOUS ?

Notre Affaire à Tous est une association loi 1901 qui fait du droit une arme afin de protéger le vivant, les communs naturels et le climat. Elle est issue du mouvement pour la reconnaissance du crime d'écocide dans le droit international afin de sanctionner les crimes les plus graves contre l'environnement. Elle œuvre depuis 2015 à l'instauration de la justice climatique à travers les outils juridiques et l'amélioration du droit en vigueur.

Un mouvement de citoyen.ne.s pour la justice climatique

Plus de 430 adhérent-es, 50 bénévoles actif-ves organisé-es en 7 groupes de travail (Multinationales, Affaire du Siècle, Juristes, Inégalités climatiques, Plaidoyer, People's Climate Case, Comité d'experts) et 10 projets.

Un mouvement mondial

Une mobilisation grandissante pour pénaliser les crimes contre l'environnement, reconnaître les droits de la nature et porter des actions en justice pour le climat. Nous organisons et participons à des échanges avec de nombreuses organisations sur tous les continents, dont Urgenda (Pays-Bas), ClientEarth (UE), Our Children's Trust (Etats-Unis)...

NOS ACTIONS

L'Affaire du Siècle / Nous avons lancé le premier recours climat français à portée globale, enjoignant l'État à respecter ses engagements en faveur de l'environnement et du climat, avec Greenpeace, Oxfam et la Fondation Nicolas Hulot. La pétition de soutien a rassemblé plus de 2 millions de signatures, devenant ainsi la plus grande mobilisation en ligne de l'histoire de France.

People's Climate Case / Le 24 mai 2018, 11 familles d'Europe et du monde ont lancé cette action en justice contre l'Union Européenne qui, par son inaction en matière climatique, vient remettre en cause les droits fondamentaux des habitant-es. Nous accompagnons la famille plaignante française.

Agir en responsabilité contre les pollueurs majeurs / Nous avons décidé de nous attaquer aux entreprises responsables du dérèglement climatique et d'agir en justice contre la multinationale TOTAL, contre son manquement au devoir de vigilance.

Reconnaître les droits de la nature et incriminer l'écocide / Nous travaillons à l'écriture d'une proposition de loi pour la reconnaissance de l'écocide, en lien étroit avec des ONGs partenaires. En parallèle, les bénévoles effectuent un travail de plaidoyer pour la reconnaissance des droits de la nature, afin d'affirmer l'inextricable lien entre la société humaine et la Nature.

Porter la justice climatique au niveau local / Dans le cadre de la campagne SuperLocal, menée avec Partager C'est Sympa et le mouvement, Notre Affaire à Tous appuie juridiquement des collectifs locaux en lutte contre des projets imposés et polluants partout en France.

Documenter les inégalités climatiques / Nous sommes déterminé-es à accompagner et protéger les individus face aux inégalités liées au changement climatique. Nous documentons cet aspect injuste du changement climatique qui frappe plus sévèrement les personnes les plus vulnérables, en partenariat avec journalistes, universitaires et juristes.

Éduquer et sensibiliser au changement climatique / Notre objectif est l'information et la démocratisation de l'outil juridique vis-à-vis des enjeux du dérèglement climatique. Nous intervenons dans les collèges et lycées afin d'expliquer ce qu'est le changement climatique, de sensibiliser à ses effets et d'éduquer à la justice climatique.

Insérer le climat dans la constitution / Nous voulons changer notre loi fondamentale et inclure les enjeux du climat et de la biodiversité dans son article Premier. Nous avons réuni plusieurs ONGs et expert-es afin d'atteindre cet objectif, lancé une pétition et mené des actions de plaidoyer auprès des parlementaires.

NOUS SUIVRE, NOUS REJOINDRE

www.notreaffaireatous.org

contact@notreaffaireatous.org

